

Le 02 mars, 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 02 mars 2022, À 20 H 00, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Son Honneur le Maire Marcel Beaubien et les Conseillères Lorraine Rochon et Chantal Soucy et les Conseillers John Abraham, Charles Meunier, Gerald Teske et Roland Barnabé.

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Roland Barnabé;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien, aussi présent le directeur général par intérim, Paul St-Louis, l'assemblée est déclarée ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 02 FÉVRIER, 2022
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. PERMIS ET CORRESPONDANCE
7. RÉOLUTION – LA NOMINATION DU REPRÉSENTANT(E) DE LA MUNICIPALITÉ À TRICENTRIS
8. RÉOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE MULGRAVE-ET-DERRY – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE
9. RÉOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES NORMES APPLICABLES AUX EMPLOYÉ(E)S ET FONCTIONNAIRES DE MULGRAVE-ET-DERRY – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE
10. RÉOLUTION – AUTORISATION POUR SIGNER LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) 2021 320 735 \$
11. RÉOLUTION – PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ 2019-2023 (375 000 \$ RESTANT)
12. RÉOLUTION – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 150, CHEMIN DU LAC-AUX-BROCHETS – LOT 4 571 898

13. RÉSOLUTION – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – LOT 5 789 181 – INSTALLATIONS SANITAIRES – BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE
14. RÉSOLUTION – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – LOT 6 131 756 – INSTALLATIONS SANITAIRE ET USAGE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF – BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE
15. RÉSOLUTION – PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 3 298 821 - NOUVELLE RUE PRIVÉE
16. RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.2017-011 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS / CAMPS DE CHASSE
17. RÉSOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 CONCERNANT LES CAMPS DE CHASSE
18. RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2021-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.2017-011 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS / ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE (NOUVELLE DÉFINITION)
19. RÉSOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 AFIN D'AUTORISER LA LOCATION DE RÉSIDENCE
20. RÉSOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO.2017-011 / ZONE DE VILLÉGIATURE (57 – V)
21. RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
22. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 22 .1 Travaux publics
 - 22 .2 Sécurité publique
 - 22 .3 Environnement
 - 22.4 Loisir, culture et communications
23. RÉSOLUTION – MANDAT À DHC AVOCATS
24. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-03-039

IL EST PROPOSÉ par John Abraham, **APPUYÉ** par Chantal Soucy et résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé tout en retirant les items 8 et 9 et, celui-ci, demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2022

2022-03-040

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2022 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Lorraine Rochon, **APPUYÉ** par Charles Meunier et résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2022.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2022-03-041

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur générale et greffier-trésorier;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Soucy, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu, d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.

6640	2022-02-01	CLAUDE PHILIPPE	LOYER FÉVRIER 2022	2 010,00 \$
6733	2022-02-15	Clayton Berndt Excavation Inc.	DÉNEIGEMENT 2022	148 844,77 \$
6734	2022-02-15	Excavation J.B.G. Lajeunesse	DÉNEIGEMENT 2021-2022	24 345,96 \$
6743	2022-02-02	CARLE FORD	ACHAT DU CAMION VOIRIE	87 640,45 \$
6744	2022-02-02	GAZIFÈRE INC.	du 20-10-21 au 20-01-2022	782,33 \$
6745	2022-02-03	Waste Management	18578-0732-3,18693-0732-	2 355,88 \$
6746	2022-02-08	Bell Canada	NOV 2021 -DÉC 2021 - JANVIER	1 173,30 \$
6747	2022-02-22	French Excavation & Transport	Backhoe (Ponceau)	411,33 \$
6748	2022-02-22	Denis Mageau Camionnage	Nettoyé le fosséCh. De la Savane	301,80 \$
6749	2022-02-22	Emile Charette & Fils Ltée	Détecteur, extincteur, rondelle	192,51 \$
6750	2022-02-22	Infotech	Achat banque de 26 heures	2 253,51 \$
6751	2022-02-22	Serv. Sanitaires Richard	Ordures	9 226,91 \$
6752	2022-02-22	Bell Canada	La Chapelle	67,82 \$
6753	2022-02-22	Receveur Général du Canada	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 339,86 \$
6754	2022-02-22	Ministre du Revenu du Québec	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 681,81 \$
6755	2022-02-22	Société de l'Assurance	Immatriculation du tracteur	494,17 \$
6756	2022-02-22	Tricentris - Centre de Tri	Contribution 1 janvier au 14 avril	264,50 \$

6757	2022-02-22	Fournitures de Bureau Denis	agrafeuse, corbeille stylo	341,34 \$
6758	2022-02-22	Imprimerie Papineauville Inc.	Copieur	88,39 \$
6759	2022-02-22	Dépanneur Mauzeroll	Timbres	54,65 \$
6760	2022-02-22	Corporation des loisirs Papineau	Plein air au parc montagne noire	700,00 \$
6761	2022-02-22	Le Droit	Renouvellement annuelle	199,99 \$
6762	2022-02-22	GAZIFÈRE INC.	20 janvier au 17 février	461,38 \$
6763	2022-02-22	Denis Mageau Excavation	ÉVACUATION DE L'EAU CHEMIN	195,46 \$
6764	2022-02-22	Microrama Informatique Inc.	SERVICE DE BACKUP EN LIGNE	676,00 \$
6765	2022-02-22	Stanley Sécurité	CONTRAT D'ALARME	105,37 \$
6766	2022-02-22	Randy Miller	ACHAT DE BOTTE	1 573,44 \$
6767	2022-02-22	Services de cartes Desjardins	FRAIS ANNUEL	61,14 \$
6768	2022-02-22	Bell Conférences Inc.	BELL CONFÉRENCES	113,14 \$
6769	2022-02-22	Métal Gosselin	PONCEAUX CLOCHE CLIPS	3 023,61 \$
6770	2022-02-22	Paul St-Louis	31 JANVIER AU 18 FÉVRIER	3 672,48 \$
6771	2022-02-22	Bélanger Renée	31 janvier au 18 février	1 978,81 \$
Total des paiements				298 632,11 \$

Total des chèques émis pour le service de paye du :
1^{er} février au 28 février 2022 est de :

\$ 10 161,94

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PERMIS ET CORRESPONDANCE

DEMANDES DE PERMIS 28 JANVIER, 2022 AU 21 FÉVRIER, 2022

Agrandissement (1)

Certificat d'autorisation (1)

Lotissement (4)

CORRESPONDANCE

Aucune

7. RÉOLUTION – LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE À TRICENTRIS

2022-03-042

IL EST,

PROPOSÉ par Lorraine Rochon,

APPUYÉ par Charles Meunier;

QUE ce conseil désigne par la présente, Mme Chantal Soucy, maire suppléante, à titre de représentante auprès de Tricentris.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. RÉSOLUTION – ADOPTION DU LE RÈGLEMENT POUR ÉDICTER
LES NORMES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL DE MULGRAVE-ET-DERRY – CODE D'ÉTHIQUE ET
DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE**

Rapporté à la séance du conseil d'avril 2022

**9. RÉSOLUTION – ADOPTION DU LE RÈGLEMENT POUR ÉDICTER LES
NORMES APPLICABLES AUX EMPLOYÉ(E)S ET FONCTIONNAIRES DE
MULGRAVE-ET-DERRY – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE
MUNICIPALE**

Rapporté à la séance du conseil d'avril 2022

**10. RÉSOLUTION – AUTORISATION POUR SIGNER LA CONVENTION D'AIDE
FINANCIÈRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) 2021
320 735 \$**

2022-03-043

IL EST,
PROPOSÉ par Charles Meunier,
APPUYÉ par Roland Barnabé;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le maire et le Directeur général et
greffier-trésorier à signer la convention PAVL 2021.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. RÉSOLUTION – PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU
PROGRAMME TECQ 2019-2023 (375 000 \$ RESTANT)**

2022-03-044

IL EST,
PROPOSÉ par John Abraham,
APPUYÉ par Roland Barnabé;

QUE ce conseil autorise la programmation de travaux dans le cadre du
programme TECQ 2019-2023 (375 000 \$ restant) pour :
1. Traitement de surface, profilage de fossés et remplacement de ponceaux
chemin Derry (sur 2 km à partir du chemin Lac-Cole); 22 940 \$.
2. Réaménagement sécuritaire et drainage de l'intersection chemin Papke et
route 315; 80 100 \$.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. RÉSOLUTION – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 150, CHEMIN DU
LAC-AUX-BROCHETS – LOT 4 571 898**

2022-03-045

ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure portant sur le lot
4 571 898 localisé au 150, chemin du Lac-aux-Brochets, le 14 juillet 2021;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser la construction d'un garage isolé localisé en face du bâtiment résidentiel existant et ce, contrairement aux dispositions de l'article 41 1) du règlement de zonage no. 2017-012;

ATTENDU QUE la demande a fait l'objet d'une analyse de la part du service de l'urbanisme ainsi que de la part du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) lors de sa réunion tenue le 16 février 2022;

ATTENDU QUE la recommandation unanimement défavorable du CCU, au motif que la cour arrière de la propriété est suffisamment vaste pour recevoir le bâtiment complémentaire projeté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Roland Barnabé;

QUE, malgré la recommandation défavorable du CCU, ce conseil municipal accorde au requérant la dérogation mineure demandée à condition de maintenir un écran végétal d'une largeur minimale de 5 mètres entre la rue et le bâtiment projeté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. RÉOLUTION – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – LOT
5 789 181 – INSTALLATIONS SANITAIRES – BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE**

2022-03-046

ATTENDU le dépôt d'une demande de modification de zonage portant sur le lot 5 789 181 (chemin Robertson), le 8 septembre 2021;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser dans un bâtiment complémentaire, utilisé à titre de bureau d'affaires, une installation sanitaire et d'eau courante alors que la réglementation actuelle de zonage n'autorise pas les installations sanitaires et les équipements de cuisine dans de tels bâtiments;

ATTENDU QUE la demande a fait l'objet d'une analyse de la part du service de l'urbanisme ainsi que de la part du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 16 février, 2022;

ATTENDU la recommandation unanimement défavorable du CCU, au motif de voir se généraliser à brève échéance sur le territoire municipal, des bâtiments complémentaires potentiellement utilisés à des fins résidentielles de façon dérogatoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par John Abraham,

APPUYÉ par Lorraine Rochon;

QUE le conseil municipal, sur recommandation défavorable du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), ne modifie pas son règlement de zonage afin d'autoriser dans les bâtiments complémentaires des installations sanitaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14. RÉSOLUTION – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – LOT
6 131 756 – INSTALLATIONS SANITAIRES ET USAGE COMMUNAUTAIRE
RÉCRÉATIF – BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE**

2022-03-047

ATTENDU le dépôt d'une demande de modification de zonage portant sur le lot 6 131 756 (chemin Robertson), le 20 septembre 2021;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser l'agrandissement d'un pavillon de tennis existant et y permettre des usages de nature communautaire /récréatif munie d'installations sanitaires et d'équipements de cuisine et ce, pour le bénéfice des résidents du projet domiciliaire "Clos de Sixte";

ATTENDU QUE la demande a fait l'objet d'une analyse de la part du service de l'urbanisme ainsi que de la part du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) lors de sa réunion tenue le 16 février 2022;

ATTENDU QUE la recommandation unanimement favorable du CCU à l'effet de recommander la modification du règlement de zonage tel que demandé par le requérant;

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Chantal Soucy;

QUE le conseil municipal, sur recommandation unanimement favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), autorise la modification du règlement de zonage tel que demandé et mandate l'inspecteur en bâtiment et environnement à élaborer un projet de règlement en ce sens, lequel sera soumis au préalable au CCU pour analyse et commentaires avant son adoption par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. RÉSOLUTION – PROJET DE LOTISSEMENT – LOT 3 298 821 - NOUVELLE
RUE PRIVÉE**

2022-03-048

ATTENDU le dépôt d'un plan projet de lotissement sur le lot 3 298 821 comportant la création de 6 nouveaux lots résidentiels ainsi qu'une nouvelle rue privée se terminant en cul-de-sac;

ATTENDU QU'en vertu du règlement sur les permis et certificats tous projets de lotissement comportant la création de nouvelles rues doivent faire préalablement l'objet d'une approbation du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Roland Barnabé;

QUE ce conseil municipal accepte le plan projet de lotissement portant sur la subdivision du lot 3 298 821 ainsi que la création d'une nouvelle rue privée se terminant en cul-de-sac;

QUE l'inspecteur municipal soit autorisé à procéder à l'analyse du plan projet de lotissement et à émettre le permis de lotissement demandé si ce dernier respecte toutes les dispositions du règlement de lotissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2021-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.2017-011 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS / CAMPS DE CHASSE

2022-03-049

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et adopté à la même séance du 18 novembre, 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Roland Barnabé,

APPUYÉ par Charles Meunier;

QUE ce conseil adopte le règlement no.2021-01 modifiant le règlement no. 2017-011 sur les permis et certificats / camps de chasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. RÉSOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 CONCERNANT LES CAMPS DE CHASSE

2022-03-050

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

ATTENDU que le premier projet du règlement a été déposé et adopté à la même séance du conseil du 18 novembre, 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Roland Barnabé,

APPUYÉ par Chantal Soucy;

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement No. 2021-02 modifiant le règlement de zonage no. 2017-012 concernant les camps de chasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. RÉSOLUTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2021-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.2017-011 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS / ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE (NOUVELLE DÉFINITION)

2022-03-051

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et adopté à la même séance du 18 novembre, 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Roland Barnabé,

APPUYÉ par Charles Meunier;

QUE ce conseil adopte le règlement no.2021-03 modifiant le règlement no. 2017-011 sur les permis et certificats / établissements d'hébergement touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. RÉOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 AFIN D'AUTORISER LA LOCATION DE RÉSIDENCES

2022-03-052

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

ATTENDU QUE le premier projet du règlement a été déposé et adopté à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Chantal Soucy,

APPUYÉ par John Abraham;

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement No. 2021-04 modifiant le règlement de zonage no. 2017-12 afin d'autoriser la location des résidences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. RÉOLUTION – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NO.2017-011 / ZONE DE VILLÉGIATURE (57 – V)

2022-03-053

ATTENDU QU'un avis de motion concernant le présent règlement a été donné à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

ATTENDU QUE le premier projet du règlement a été déposé et adopté à la séance du conseil du 18 novembre, 2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Lorraine Rochon;

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement No. 2021-05 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2017-011 concernant la zone de villégiature (57-V).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. RÉOLUTION – EMBAUCHE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

2022-03-054

IL EST,

PROPOSÉ par Chantal Soucy,

APPUYÉ par Roland Barnabé;

QUE ce Conseil confirme par la présente l'embauche de Mme Gisèle Giroux rétroactivement au 14 février, 2022 comme secrétaire administrative à l'échelon 8 - année 2022 de la grille salariale en vigueur, et que Mme Giroux commence son emploi avec la municipalité dans une période probatoire de six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. RAPPORTS DES COMITÉS

22.1 Travaux publics

22.2 Sécurité publique

22.3 Environnement

22.4 Loisir, culture et communications

23. RÉOLUTION - MANDAT À DHC AVOCAT

2022-03-055

IL EST PROPOSÉ UNANIMEMENT,

QUE ce conseil mandate Me Rino Soucy, avocat, du cabinet DHC Avocats, procède à l'exécution du jugement dans le dossier de Mulgrave-et-Derry c. Teske.

M. John Abraham, ayant déclaré son conflit d'intérêt, se retire de toutes discussions sur le sujet.

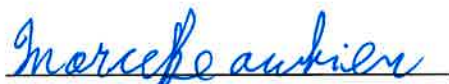
2022-03-056 ET 2022-03-057 - ABROGÉES

24. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-03-058

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Roland Barnabé **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marcel Beaubien
Maire



Paul St-Louis
Directeur général et
Greffier-trésorier par intérim